



2, rue Joseph-Fourier  
38000 – Grenoble  
Tel. : 04 76 42 29 52  
accueil@epudg.org  
www.eglise-protestante-unie-grenoble.fr  
C.C.P. Grenoble 1162 21 k

---

### **Le prélèvement mensuel simplifie la gestion des offrandes**

*à renvoyer au secrétariat, sous pli fermé, à l'attention du trésorier de l'Eglise Protestante Unie de Grenoble*

Nom et prénom.....  
Adresse .....  
Courriel .....  
Téléphone.....

- Désire  Modifier mon prélèvement mensuel et passer à .....€ par mois  
.  
 Mettre en place un prélèvement mensuel de.....€ (joindre un RIB)  
.  
 Recevoir une documentation sur les avantages liés aux legs.

Remarques :

Date et signature : .....

***N.B.:** Vous pouvez mettre fin au prélèvement automatique à tout moment sur simple demande adressée au trésorier.  
Si vous souhaitez effectuer un virement régulier sur les comptes de l'Eglise Protestante Unie de Grenoble, adressez un courrier au secrétariat, à l'attention du trésorier.*

---

### **Fiscalité**

Pour ceux qui sont soumis à l'impôt sur le revenu, **66% du montant des dons sont déductibles** dans la limite de 20% du revenu ; ainsi, un don de 1000 € ne vous coûte in fine que 340 €. Un reçu fiscal est envoyé chaque année.

Si vous êtes assujettis à l'ISF, d'autres déductions sont possibles. Renseignez-vous auprès du trésorier

---

C.C.P. Grenoble 1162-21 k

**Don en ligne:** <https://www.eglise-protestante-unie.fr/grenoble-p10637/don>

---

Secrétariat : Eglise Protestante Unie de Grenoble – 2 rue Fourier – 38000 Grenoble